

16/2/2000

K0237884

Matthieu NGIRUMPATSE

CASE No: ICTR-98-44-1
EXHIBIT No: P 559
DATE ADMITTED: 31-01-2011
TENDERED BY: PROSECUTOR
NAME OF WITNESS: MATTHIEU
NGIRUMPATSE
(DW NG 39)

LA TRAGEDIE RWANDAISE :

L'AUTRE FACE DE L'HISTOIRE.

A. ASSASSINAT DU PRESIDENT.

Au stade actuel et compte tenu du manque de moyens de recherches, je ne peux prétendre désigner l'auteur de l'attentat contre les Présidents NTARYAMIRA du BURUNDI et HABYARIMANA du Rwanda. Par contre, on peut connaître à qui profitait le crime et qui a fourni au FPR les moyens décisifs pour s'emparer du pouvoir. Les informations dont je dispose permettent d'affirmer que cet assassinat était programmé depuis longtemps et qu'il a été l'aboutissement d'une longue et minutieuse préparation. Nous allons d'abord réfuter les thèses du Général DALLAIRE faisant état de l'existence, depuis longtemps, d'un plan de génocide. En effet, en faisant valoir cette thèse, le Général veut nier tout lien entre l'assassinat et les massacres qui ont eu lieu au Rwanda. Il veut couvrir les auteurs de l'attentat et effacer leur responsabilité dans le drame rwandais. Nous critiquerons ensuite les affirmations selon lesquelles le Président a été victime de son entourage et enfin nous donnerons des indications claires relatives à la préparation de l'assassinat du Président.

1. La thèse du Général DALLAIRE.

Pour nier tout lien entre l'assassinat du Président et la tragédie rwandaise, le Général DALLAIRE a prétendu avoir été au courant d'un plan de génocide et d'en avoir fait part au Secrétaire Général des Nations Unies à New York. En lançant cette fausse information, le général reste dans sa logique de voir dans l'assassinat du Président un événement marginal, sans aucune influence sur ce qui a suivi ce crime. Mais comme cela arrive souvent avec des affirmations sans aucune base, il ne dit pas les propositions qu'il a faites pour arrêter ce fléau. Il n'a demandé le concours d'aucune autorité rwandaise pour prendre des mesures qui s'imposaient. La gendarmerie nationale était à la disposition de la MINUAR et les deux forces militaires travaillaient ensemble et apparemment assez amicalement. S'il faut reconnaître qu'il n'était pas en bons termes avec le Président de la République, Monsieur DALLAIRE estimait le Premier Ministre et la MINUAR veillait consciencieusement sur la sécurité de celui-ci. Qui a interdit au Général DALLAIRE de prendre des mesures en conséquence de ce qu'il savait? Pourquoi, connaissant cette éventualité, a-t-il toléré la poursuite des entraînements du FPR à Mulindi? Il avait, je suppose, un service de renseignements efficace. Pourquoi a-t-il permis au FPR d'implanter ses brigades à travers le pays, leur distribuer des armes et assurer leur encadrement au vu et au su de la population rurale rwandaise?

Le Général Canadien se fonde sur le fait que l'Armée a entraîné les jeunes rwandais pour faire face au FPR. Tout Gouvernement attaqué ferait la même chose. A moins que le Général DALLAIRE n'admette que seul le FPR avait droit d'attaquer et tuer et qu'il était interdit au Gouvernement rwandais de se défendre et de protéger les populations! L'entraînement de citoyens pour faire face à une agression n'implique pas un plan de génocide. car en fait, depuis 1990, le Rwanda a décuplé ses forces armées. De 5000 hommes lors de l'attaque du FPR, les FAR ont atteint en l'espace de 4 ans, le chiffre de 50000 environ. L'ampleur des infiltrations exigeait que le Gouvernement prenne des mesures exceptionnelles de défense.

Un autre argument développé par les défenseurs de la thèse du général est qu'à Gisenvi, Kibuye et au Bugesera, il y a eu des tueries à caractère ethnique. J'en conviens, mais les tenants de cette théorie oublient deux faits importants. D'abord il y a eu provocation. L'accusation de génocide étant inscrite dans le programme du FPR, cette organisation a poussé certains tutsi naïfs à la provocation, quitte à les sacrifier pour la prise de pouvoir. C'est ainsi qu'à Kibilira, des tutsi narguaient les hutu en les menaçant: "nos enfants vont revenir, vous serez tous tués".

Ensuite, j'ai déjà signalé que, étant Ministre de la Justice, j'ai ordonné l'arrestation de plus de 400 personnes au Bugesera. Le dossier était déjà fixé devant le Tribunal de Première Instance à Nyamata, lorsque j'ai quitté le Gouvernement. A Kibuye, les auteurs de crimes ont été condamnés par les juridictions compétentes. A Gisenvi, les enquêtes étaient en cours. Ce que ces détracteurs oublient volontairement, c'est le rôle de Radio MUHABURA dans ces conflits. Nous avons signalé que cette radio avait félicité la Commune Rwamatamu en Préfecture de Kibuye, pour avoir envoyé beaucoup de combattants au sein du FPR. Longtemps avant la création de la RTLM (RADIO TELEVISION LIBRE DES MILLE COLLINES), la Radio du FPR avait menacé, condamné, encouragé les gens à la haine. A notre connaissance, le Général DALLAIRE et ses chefs, ayant la possibilité de faire taire Radio Muhabura et la RTLM ne l'ont pas fait, préférant condamner la dernière, qui pourtant avait été créée pour se défendre contre la première.

Certains ont même affirmé que le Gouvernement Intérimaire avait été mis en place pour "mener à bien" ce plan de génocide. Etrange mensonge quand on connaît le communiqué de ce gouvernement ainsi que son mandat. Etrange considération quand on sait qu'il a fallu trois jours pour trouver une formule de restaurer l'autorité de l'Etat et tenter de mettre fin aux massacres qui s'étendaient. En étudiant les conséquences de l'assassinat du Président, nous verrons que les partis politiques n'avaient aucune autre formule si ce n'est celle de mettre en place un Gouvernement allant dans la logique du multipartisme et de la Constitution.

Il échet de signaler que tous les tutsi ne sont pas membres du FPR et n'approuvaient pas la guerre. A ma connaissance, personne n'est intéressé à les écouter. Le Général DALLAIRE dont la mission fut un échec complet à cause de son esprit partisan et son manque de modestie devant les problèmes rwandais, essaie de se dédouaner devant l'opinion internationale. Les ayants-droit des victimes massacrées par le FPR en Préfectures de Byumba et Ruhengeri, ainsi qu'au Stade AMAHORO, lui rappelleront sans aucun doute, le rôle néfaste qu'il a joué dans cette triste tragédie. En effet, il a volontairement mis sous embargo les résultats des enquêtes à Ruhengeri et Byumba et il a toujours été tenu au courant du fait que le FPR a retiré du Stade des centaines de personnes pour les exécuter. Or, son quartier général se trouvait précisément au même stade. Il était tenu à la protection de ces personnes et il n'a rien fait.

Si réellement le plan de génocide avait existé, il incombait à la force des Nations Unies de le contrer, de renforcer la protection du Chef de l'Etat et des autres personnalités, car en définitive, c'est la mort de politiciens importants et populaires qui a toujours entraîné des conflits ethniques les plus graves. Si ce plan a existé, le Général DALLAIRE est coupable.

Fres
parce qu'il a laissé faire. Il est doublement condamnable parce que si ce plan a existé, il connaissait les coupables et il n'a pris aucune mesure. Les autorités administratives, politiques et militaires n'ont jamais reçu de communication de sa part. Ses allégations n'ont aucune base de crédibilité.

Comme il a été signalé en début de ce chapitre, chaque personne impliquée dans la tragédie rwandaise essaie de faire accréditer sa version des faits et condamner son propre coupable pour se protéger.

2. La propagande médiatique.

Certains média et quelques personnalités européennes ont, soit par mauvaise foi, soit par excès de crédulité, adopté et amplifié la thèse mettant en cause l'entourage du Président, pour s'emparer du pouvoir et dénoncer les Accords d'Arusha. A mon sens, c'est une affirmation irresponsable. Partons de l'hypothèse plausible selon laquelle l'entourage dont il s'agit, ce sont les Officiers de l'Armée. Ce sont les seuls qui pouvaient disposer des moyens matériels, logistiques et techniques pour commettre le crime. Notons également que le Chef d'Etat-major, le Général D.NSABIMANA était dans le même avion que le Président. Il a donc été assassiné avec lui. Les recherches devraient donc être dirigées vers les officiers dissidents. Or, nous verrons dans le point suivant relatif à la préparation de l'assassinat que ce ne sont pas les officiers proches du Président qui ont tenu des réunions à ce sujet, mais les autres... Ceux que l'on veut précisément couvrir en orientant les recherches dans une fausse direction.

Fres
 C'est également une constante connue qu'en cas de coup d'état, les auteurs s'assurent du contrôle des points stratégiques de la ville. Or nous constatons qu'après la mort du Président et du Chef d'Etat-major, c'est plutôt la consternation. Aucune précaution n'a été prise pour faire une déclaration politique. Aucune unité ne contrôle, ni la poste, ni la radio, ni la télévision, ni l'aéroport. Les troupes belges occupent la ville et les FAR n'avaient aucune intention d'engager un bras de fer avec les troupes des Nations Unies. Faute d'une autorité pouvant assurer la relève, la population a eu la panique et a pris le funeste rôle d'assurer elle-même sa défense.

Un autre argument est que les Officiers des FAR, au cours de leurs différentes réunions, nous le verrons, n'ont jamais voulu cautionner un régime militaire, mais préféraient la poursuite du multipartisme. Les efforts de la MINUAR d'amener les FAR à se désolidariser du Gouvernement et des partis politiques sont restés vains. La correspondance échangée entre la MINUAR et les FAR est assez révélatrice des intentions de cette force internationale, qui voulait des négociations directes entre le FPR et les FAR.

Mettre l'assassinat du Président sur le compte de l'entourage de ce dernier constitue donc un argument de pure propagande. Ces officiers n'étaient pas tellement idiots qu'ils aient pu exécuter le Président sans prendre des précautions d'usage.

3. La préparation de l'attentat.

L'organisation d'un crime de ce genre exige beaucoup de préparatifs dans le secret le plus absolu. Mais le secret n'est pas toujours bien gardé. D'abord, chaque être humain a un ami sûr "qui ne dira jamais rien et à qui on peut se confier sans crainte". Ensuite, il n'est pas dit que toutes les personnes contactées soient convaincues de la nécessité d'attenter à la vie d'une personne, surtout à celle d'un Chef d'Etat. Il y a donc forcément des fuites. Il reste difficile de connaître le jour et l'heure, mais on sait toujours qu'il y a un crime en préparation. Ce que je peux affirmer, c'est que le Président s'attendait à un attentat. Celui-ci n'a pas été préparé uniquement au Rwanda. Il existe des éléments extérieurs dans ce crime, éléments qui ont probablement pesé plus lourds que les facteurs intérieurs. Le temps de plus amples révélations n'est pas encore arrivé.

a) Le complot interne.

- Quelques militaires d'active ainsi que des réservistes, avaient été noyautés par des politiciens rwandais et par le FPR, en vue d'attenter à la vie du Président. Il était au courant de ce plan. Ces militaires dont il n'a pas révélé les noms, n'ont pas réussi à l'atteindre. Ils se promenaient souvent à Kanombe, dans l'espoir de trouver une faille dans le dispositif de protection, mais apparemment sans succès. Un jour où ses amis lui reprochaient de conduire seul en ville, la nuit, alors qu'il était en danger, il répondit qu'un responsable du pays ne peut mettre fin à ses activités, ni même les restreindre, par crainte d'un attentat.

- Après l'arrivée du bataillon du FPR à Kigali, quelques éléments de cette organisation mirent en place un guet-apens, en vue d'intercepter le Président au moment où il rentrerait chez- lui à Kanombe. C'est grâce à la vigilance des services de sécurité du Président que ce plan échoua, parce que la voie fut dégagée avant, par la simple présence des militaires en armes, sans qu'aucun coup de feu soit tiré. Encore une fois, ce guet-apens avait été mis en place derrière le Stade Amahoro, quartier général de la MINUAR. Comment, sachant que chaque jour le Président entoruntait ce trajet, la MINUAR ne se soit jamais préoccupée de la sécurité du Chef de l'Etat? Si le Général DALLAIRE était au courant d'un plan de massacres, il était de son devoir de renforcer la sécurité du Président, surtout dans le secteur voisin de son quartier général.

- Une semaine avant l'assassinat du Président, les média rwandais lancèrent une bombe: " Le Premier Ministre Agathe UWIRINGIYIMANA, avait réuni les officiers de sa région et leur avait proposé de faire un coup d'état contre le Président HABYARIMANA". Ces Officiers avaient été choisis selon leur région d'origine et leurs sensibilités politiques. Vérification faite auprès de l'Etat-Major, les faits se sont révélés exacts. Certains officiers dont je ne citerai pas les noms, avant de se rendre dans cette réunion au domicile du Premier Ministre, réunion dont ils ne connaissaient probablement pas l'objet avant, ont averti le Général NSABIMANA, Chef d'Etat-Major, parce qu'ils ne voulaient pas participer à une réunion organisée par une autorité politique à l'insu de l'Etat-Major des FAR. Le Général D. NSABIMANA les a

encouragés à s'y rendre, car selon lui, on ne pouvait refuser de participer dans une réunion dont on ne connaissait pas l'objet. A la sortie de la réunion, les mêmes officiers firent rapport à leur chef.

- Les Officiers repoussèrent la proposition de coup d'état, en faisant comprendre au premier ministre que la période ne se prêtait pas à un coup de force, au moment où l'on parlait de multipartisme et des accords d'Arusha. J'ai déjà signalé que, même désireux du changement, les officiers de l'Armée ne voulaient pas se mettre dans les bras du FPR, pour des raisons d'honneur et de patriotisme. Une telle proposition les prenait de court et l'on ne peut faire un coup d'état sur un coup de tête. Il faut planifier et être sûr que la majorité de l'Armée est acquise à la cause, ce qui n'était pas du tout certain. Compte tenu du fait que les événements se sont précipités, aucune enquête approfondie n'a été menée.

La préparation d'un coup d'état implique beaucoup d'imprévus, y compris l'échec avec tous les dangers d'une telle éventualité. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Ou bien le coup d'état se serait déroulé pendant la rencontre de Dar Es Salaam et en ce cas, le Président étant à l'extérieur, aurait eu la vie sauve. Avec la pression des puissances étrangères, on aurait mis en place les Institutions de Transition selon les souhaits du FPR et de ses parrains. Ou bien le coup d'état se serait déroulé en présence du Président. Il y avait alors risque de confrontation entre les militaires rebelles et loyaux. Les auteurs du coup d'état, à moins de recevoir l'appui du FPR et de la Minuar, auraient probablement perdu la partie, étant donné que les espoirs dans les promesses du FPR commençaient à s'estomper. Les conséquences de cet échec auraient été terribles. Peut-être que le multipartisme en aurait pris un coup sévère, sans parler des règlements de comptes qui ne manquent pas d'intervenir dans de telles circonstances. Loin de mettre fin à la guerre, le coup d'état, avec assassinat de HBYARIMANA, aurait entraîné les mêmes conséquences que l'assassinat du Président NDADAYE au Burundi. Ceux qui ont toujours pensé que la disparition du Président n'aurait aucune conséquence se trompaient lourdement. Nul ne peut savoir exactement les préférences d'un rwandais, sauf quand il est dans l'obligation de se fâcher et manifester sa pensée. Il faut s'en accommoder, ce sont les séquelles de l'ère féodale. Les étrangers qualifient cette attitude de dissimulation. Mes compatriotes appellent cela réserve et éducation. L'acte du Premier Ministre A. UWIRINGIYIMANA était irréflecti, irresponsable et dangereux. Comment s'imaginer que le coup d'état aurait touché le président seul, en oubliant que d'autres personnes courraient le risque d'être exécutées sommairement pour imposer un silence définitif à toute velléité d'opposition ?

Il est également probable que la proposition de coup d'état ait effrayé les ennemis du Président et qu'ils aient précipité l'assassinat, par crainte de suites fâcheuses consécutivement à la découverte de ce complot organisé par le premier Ministre A. UWIRINGIYIMANA.

2. L'absence d'autorité de l'Etat.

A titre de rappel, l'avion du Président fut abattu le 6 avril 1994, vers 20 heures 30 minutes. Les média rwandais annoncèrent la nouvelle dans les minutes qui suivirent. Le Chef d'Etat-Major a péri dans l'attentat. L'Etat et l'armée perdent simultanément leur chef. Nous verrons plus bas que le 7 avril, le gouvernement à son tour perdit son chef suite à l'assassinat du premier ministre Agathe UWILINGIYIMANA. Le Haut Commandement des FAR diffusa un communiqué invitant toutes les personnes à rester chez elles et de garder le calme. Toutefois, du fait de la reprise des hostilités sur tous les fronts et dans la ville de Kigali, ce communiqué n'eut pas l'effet attendu.

En effet, quelques temps après l'assassinat du Président HABYARIMANA et sa suite, comme le réseau téléphonique n'était pas encore perturbé, des appels de détresse entre amis, familles et connaissances fusent. Tel frère, tel ami vient d'être assassiné avec tous les membres de sa famille. Ces assassinats touchaient dans certains cas des familles entières y compris les visiteurs éventuels. Ce sont ces échanges téléphoniques qui ont en partie contribué à la panique et au désarroi qui s'en sont suivi, d'autant plus que la mort frappait des personnes qui étaient en communication quelque minutes auparavant.

Connaitre le nombre de tutsi ou de hutu tués constitue un exercice compliqué. En réalité, il suffisait de tomber sur un groupe qui n'arrivait pas à vous identifier pour y laisser la vie. Sur les barrages, les hutu furent nombreux à être exécutés. Pendant les trois jours, l'absence d'autorité fut totale et même après la mise en place du gouvernement intérimaire, certaines régions restèrent incontrôlables pendant longtemps. C'est pourquoi j'estime que la presse étrangère et des politiciens opportunistes nuisent au peuple rwandais, lorsqu'ils divisent celui-ci en deux camps: les hutu tueurs et les tutsi victimes. Je ne m'étendrai pas sur ce fait que j'ai suffisamment développé dans les autres pages.

Il est évident que ceux qui défendent cette thèse, ne sont pas pour les intérêts du peuple rwandais. Seul un jugement équitable sur les agissements des hutu et des tutsi ainsi que sur leurs inquiétudes respectives assurera un avenir prometteur.

Le Premier Ministre A. UWIRINGIYIMANA, le Président de la Cour Constitutionnelle, ainsi que d'autres hautes autorités furent emportés dans ces événements, probablement la nuit du 6 au 7 avril ou au courant de la journée du 7 avril 1994. Le résultat fut que l'Etat fut décapité. Seule l'armée restait en tant que force organisée, mais suffisamment divisée par la communauté étrangère, qui voyait dans cette situation confuse, une occasion unique d'imposer sa solution. Personne ne pouvait donc prendre l'initiative politique pour sortir le pays de l'impasse et renouer le dialogue avec le FPR. Cela était d'ailleurs impossible. En effet, presque deux ou trois jours avant l'assassinat du Président, tous les responsables du FPR ont quitté Kigali clandestinement avec la complicité de la MINUAR et sont retournés à MULINDI. Monsieur Patrick MAZIMPAKA, Vice-Président du FPR se trouvait lui à Kampala, dans la fameuse conférence organisée par Museveni et dont nous avons fait mention plus haut. Etrange coïncidence... La Communauté Internationale,

après avoir allumé l'incendie, se prépare à quitter le pays. Des militaires belges, français, américains sont venus uniquement pour évacuer leurs ressortissants, se détournant de l'avenir du Rwanda et de sa population. Il est vrai que les français reviendront lors de l'opération TURQUOISE, mais ce sera trop tard. Au lieu d'augmenter les troupes de la MINUAR, les Nations Unies décidèrent d'évacuer tout le monde et de laisser au Rwanda 400 militaires seulement, dont le rôle, selon la population rwandaise, fut uniquement d'accorder une assistance technique militaire au FPR. On sait également que les grandes puissances profitent de ce genre de situation pour essayer de nouvelles armes. Au Rwanda, les experts rwandais en armement ont confirmé l'utilisation de bombes nouvelles, probablement prélevées sur les stocks de l'OTAN en Belgique. Dans son émission du 18 décembre 1995, EURONEWS signale qu'un tiers de la Force de l'OTAN en Bosnie est constitué de militaires américains, dont l'un des buts sera de tester de nouvelles armes de l'arsenal américain. Il en fut ainsi en Somalie, il en fut ainsi lors de la Guerre du Golfe. La mission humanitaire est toujours un prétexte, la raison principale étant de fournir aux armées de l'OTAN, l'occasion d'évoluer dans un environnement réel de guerre.

Lors d'un débat organisé le 18 ou le 19 janvier 1996, par Radio France Internationale, l'un des invités reprocha à Madame M. ALBRIGHT, Représentante Permanente des E.U. aux Nations Unies, d'avoir "chipoté" dans le problème rwandais et d'avoir fait obstruction à l'envoi en temps voulu d'une force internationale pour prendre la relève de l'opération Turquoise, organisée par la France, tout comme elle s'opposa à l'envoi d'une force internationale au Burundi, jusqu'à ce qu'elle remarque que l'armée burundaise risquait d'être submergée.

La Communauté Internationale a donc abandonné la population dans cette période d'anarchie totale. A titre d'exemple, suite à l'attaque du domicile d'une citoyenne belge mariée à un rwandais, couple ami et voisin, je reçus un appel téléphonique de son fils appelant à l'aide. Il signalait que leur domicile avait été attaqué et qu'il y avait des blessés à évacuer vers un hôpital. Compte tenu de l'insécurité généralisée, nous avons pensé qu'il était plus efficace de faire appel à l'ambassadeur de Belgique Monsieur SWINNEN. Il pouvait lui, demander aux casques bleus belges qui opéraient dans le secteur de porter secours à leur compatriote. L'ambassadeur répondit ce qui suit: "il faut vous y rendre et transporter les blessés au poste des casques bleus belges à Kicukiro. Je vais avertir le colonel Marchal pour vous laisser entrer." Nous avons objecté qu'il faut un véhicule de la Croix Rouge ou une ambulance puisque nous-mêmes nous ne pouvions pas passer étant donné que l'on tirait partout. L'ambassadeur SWINNEN répéta exactement ce qu'il venait de nous dire. Malgré les dangers, nous nous sommes décidés à nous rendre à pied au domicile de cette famille. Lorsque nous sommes arrivés à proximité, nous avons vu sortir de la maison des militaires en tenue du FPR. Cet élément nous obligea à rebrousser chemin pour demander à la gendarmerie voisine de nous accompagner. Le temps de retourner avec les gendarmes, l'enfant qui a échappé au massacre, nous dit que les tueurs étaient revenus pour achever les blessés. Nous avons récupéré cet enfant. Il est resté avec nous et l'avons remis à l'armée belge venue évacuer les ressortissants belges.

C'est sans doute la situation désastreuse du moment qui poussa les FAR à convoquer les partis politiques. Je reçus donc une communication du Ministère de la Défense, m'invitant

à m'y rendre d'urgence. Le Haut Commandement nous informa que les FAR étaient débordées, que les partis politiques devaient se concerter, mettre en place un gouvernement en vue de reprendre le contrôle de la population, arrêter les massacres et les règlements de compte et relancer les négociations avec le FPR.

3. La réunion des partis politiques pour la mise en place d'un nouveau Gouvernement.

Ayant perdu mes notes, je ne peux citer de mémoire tous les responsables des partis politiques présents en ce moment. Ce dont je suis certain, c'est que les partis qui étaient au Gouvernement, à savoir le MRND, le MDR, le PL, le PSD et le PDC étaient présents. Dans nos interventions, nous fîmes valoir le fait que le pays était en grand désordre, que seul l'armée était capable de maîtriser la rue et mettre fin à la situation chaotique qui régnait. Les partis politiques demandèrent donc aux militaires d'assumer momentanément la direction du pays; remettre de l'ordre et appeler les civils lorsque la population se serait calmée. Les Officiers du Haut Commandement ne semblèrent pas convaincus, mais promirent de consulter l'assemblée des officiers et nous donner la réponse le lendemain.

Le 8 avril, nous n'avons donc formé aucun gouvernement, puisque le principe n'était pas encore admis et les partis étaient réticents d'assumer cette responsabilité dans de telles circonstances.

Le soir, les officiers se réunirent pour débattre de la proposition des partis politiques. L'avis des officiers fut que dans l'environnement international du moment, un gouvernement militaire ne serait pas apprécié ni admis. Dans cette période où le multipartisme au Rwanda avait atteint un degré appréciable, il ne fallait pas reculer et adopter un régime militaire. A contre-coeur, les partis politiques acceptèrent de former un gouvernement. Mais des questions capitales se posaient. Quelle serait la loi applicable, puisque la Constitution de 1991 et les Accords d'Arusha constituaient la Loi Fondamentale? Qui deviendrait chef de l'Etat? Qui serait nommé Premier Ministre? De quel parti viendrait-il? Fallait-il s'en tenir aux 5 partis déjà au Gouvernement? Fallait-il inviter le FPR? C'était impossible de le trouver, d'autant plus qu'il venait de dénoncer les accords d'Arusha en optant pour la guerre totale. De longues heures furent donc consacrées à trouver des réponses à la fois politiques et juridiques aux problèmes soulevés.

a) La désignation du Chef de l'Etat et la loi applicable.

Le problème de la loi applicable était la clé de toutes les questions que l'on se posait. Il fallait savoir en vertu de quel texte les partis politiques allaient former un gouvernement et en vertu de quel critère le Président et le Premier Ministre seraient désignés.

Les Accords d'Arusha ne furent pas pris en considération pour plusieurs raisons.

- Nul ne savait où se trouvait le Premier Ministre Désigné. En outre, son conflit avec son propre parti n'avait pas été résolu et Monsieur KAMBANDA occupait actuellement le devant de la scène. Monsieur NSENGIYAREMYE que la population rendait et rend toujours responsable d'avoir renforcé le FPR se terrait, sous la protection de l'Armée. Il est du reste curieux de constater qu'il accuse allègrement l'armée rwandaise, malgré la protection qui lui fut assurée jusqu'à la dernière minute. Des officiers supérieurs de l'Armée ont été frappés et humiliés par la population, parce

qu'ils ne voulaient pas abandonner NSENGIYAREMYE à la vindicte populaire. Affirmer qu'il était dans les intentions de l'Armée d'éliminer tous les leaders de l'opposition, relève d'une machination. L'opposant qui avait humilié les FAR, c'était Monsieur NSENGIYAREMYE et c'est lui qui a bénéficié de la plus grande protection. Oui. Si la population avait pu l'atteindre, nul n'aurait répondu de sa vie. Ses relations avec le peuple sont si mauvaises qu'il ne peut oser mettre les pieds dans un camp de réfugiés.

- Il n'était pas dans les intentions du FPR de former un gouvernement avec les partis politiques. Il venait de dénoncer les accords et d'opter pour la solution militaire. Comme signalé plus haut, les responsables civils du FPR avaient tous quitté Kigali, avant l'assassinat du Président. Il n'y avait donc pas d'interlocuteur possible. Même les représentants des Nations Unies parlaient de dialogue entre les forces militaires parce qu'ils savaient très bien que les forces politiques du FPR étaient absentes et qu'il n'y avait plus de gouvernement rwandais.

- Les dispositions des Accords d'Arusha ne pouvaient être respectés, du fait de l'absence du Chef de l'Etat, du Premier Ministre et du Président de la Cour Constitutionnelle. Aucune autorité prévue par ces textes ne pouvait les mettre en mouvement. C'est pourquoi après une longue discussion, les participants optèrent pour la Constitution de 1991, qui dans ses dispositions, indiquait la voie à suivre pour remplacer le Chef de l'Etat en cas de décès, d'empêchement définitif ou de démission. Il est en effet stipulé que le Président de l'Assemblée Nationale remplace le Président et que les élections sont organisées dans un délai de trois mois. A l'unanimité, les partis politiques décidèrent d'appliquer cette disposition constitutionnelle. Il fallait donc convaincre le Docteur SINDIKUBWABO, Président de l'Assemblée, d'assumer les fonctions de Chef de l'Etat. Je fus désigné pour conduire la délégation qui devait le lui demander. Après beaucoup d'hésitations, il admit que c'était une dure épreuve, mais qu'il était prêt à assumer ces responsabilités, malgré les difficultés que cela représentait dans la période où nous étions.

Il convient donc de noter que Monsieur SINDIKUBWABO ne fut pas choisi principalement en tant que membre du MRND, mais de par sa qualité de Président de l'Assemblée Nationale.

La désignation du Chef de l'Etat facilitait les autres problèmes. Il eût été difficile de mettre ce gouvernement sur pied si le Docteur SINDIKUBWABO avait refusé. Il restait la question des trois mois après lesquels devaient être organisées les Élections générales. Tout le monde fut d'accord que les Accords d'Arusha devaient être mis en application. Les participants donnèrent donc au Chef de l'Etat et au Gouvernement le mandat de poursuivre le processus d'Arusha, d'approcher le FPR et la Communauté Internationale pour résoudre cette question avant trois mois. Contactés, les représentants de la Communauté Internationale à Kigali esquiverent. Le FPR opta pour la guerre.

Le Général GATSINZI!

K0238054

b) La désignation du Premier Ministre et des autres membres du Gouvernement.

Persuadés que dans un délai de trois mois il y aurait une solution politique, les partis politiques n'estimèrent pas nécessaire de modifier le protocole d'entente signé entre les partis politiques en 1993. Ils respectèrent donc la distribution prévue par ce protocole et invitèrent le MDR à désigner le Premier Ministre. Le souci était de garder l'esprit de la transition, du partage et de ne pas procéder aux bouleversements inutiles pour une si courte période. Le MDR désigna Jean KAMBANDA. Pour les Ministres, les différents partis furent invités à désigner les Ministres. Au regard des partis politiques, ce nouveau gouvernement n'était pas différent du précédent. Seules les personnes ont changé, mais les partis sont restés les mêmes⁴⁰.

Il faut retenir que dans la tête des acteurs, il s'agissait d'une solution provisoire. Le Gouvernement devait restaurer la paix et l'autorité de l'Etat et poursuivre les discussions avec le FPR. Les événements prirent une tournure différente. Il serait pourtant injuste d'accuser les partis politiques d'avoir voulu s'écarter des Accords d'Arusha et marginaliser le FPR.

C'est le 9 avril que ce Gouvernement prêta serment. Il n'eut pas le temps de ramener le calme à partir de Kigali. En effet, pourvu d'armes lourdes sophistiquées dont il ne disposait pas jusqu'alors, le FPR se mit à tirer des obus sur l'Hôtel des Diplomates où était hébergé le Gouvernement. Celui-ci fut obligé de déménager sur GITARAMA, d'où il envoya des missions de pacification à travers tout le pays. Entre-temps, le Général GATSINZI a été nommé Chef d'Etat-Major. On espérait qu'avec la nomination de cet Officier à la tête de l'Armée, il y aurait plus de cohésion. On espérait surtout que sa nomination allait prouver au monde la bonne foi du Gouvernement quant à sa volonté de modération et de négociation. Si le monde croit vraiment à la culpabilité de toute personne ayant disposé d'une parcelle d'autorité, alors le Général GATSINZI devra aussi comparaître devant le Tribunal Pénal International. Le fait de rallier le FPR ne constituerait nullement une cause de justification.

N'en déplaise aux détracteurs et aux parrains du FPR, le Gouvernement formé était bel et bien légitime et légal au regard de la loi et du souhait des partis politiques. Il reçut le soutien des forces armées, de la population, des professeurs d'université, etc. Il déplaisait certes aux puissances étrangères, qui ne s'attendaient pas à une telle réaction. Certains médias furent tellement passionnés que le sens du droit leur échappa. Lors du Sommet de l'OUA à Tunis, Monsieur Ahmed SALIM, Secrétaire Général de l'OUA, tenta de faire expulser la délégation rwandaise, en prétendant que comme la Somalie, notre pays n'avait pas de représentation légalement acceptable. Mais il perdit la partie et le Rwanda occupa son siège. Les tentatives de conciliation qui furent entreprises à Tunis n'eurent pas de succès. Les occidentaux vinrent en masse en Tunisie s'impliquer dans ce problème, intimidant par ici, faisant des promesses alléchantes par là. L'OUA prouva, encore une fois qu'elle n'a pas de voix propre. Elle n'eut pas le courage de chercher une formule africaine de remettre le dialogue sur les rails.

⁴⁰ Voir liste des membres du Gouvernement en annexe 8.

L'urgence à mettre fin aux tueries et massacres qui se poursuivent même après la prise de pouvoir par le FPR n'intéresse pas la Communauté internationale. Les tueries se seraient certainement arrêtées si le FPR et ses alliés avaient accepté les négociations et le cessez-le-feu.

L'opinion publique, induite en erreur par la propagande médiatique a accusé le Parti MRND d'avoir planifié et dirigé les massacres. Outre ce qui a été dit au sujet de la Jeunesse Interahamwe, il me semble essentiel de démentir cette accusation que je considère comme gratuite. Elle va dans le sens de culpabiliser le parti et ses membres en vue de renforcer le pouvoir et la crédibilité du FPR.

a) Aucune réunion n'a été tenue par le parti MRND en ce moment, pour de simples raisons de sécurité et de disponibilité. J'ai signalé que dès le 7 avril 1994 au matin, j'ai reçu dans ma résidence, un grand nombre de personnes qui y sont venues, en croyant qu'il y avait plus de sécurité. Il est vrai que j'étais sur la liste noire du FPR, mais j'habitais à proximité d'un poste de gendarmerie. Cela offrait la sécurité d'un côté parce que personne ne pouvait s'introduire dans cette localité pour commettre des crimes, mais aussi cet endroit comportait beaucoup de dangers, parce que le FPR voulait s'emparer de ce poste de gendarmerie ainsi que supprimer le Comité Directeur du MRND. C'est pourquoi dès le 8 avril 1994, l'Armée commença à évacuer les habitants de ce secteur. Ma famille et les personnes qui s'étaient réfugiées chez-moi, furent obligées de se rendre en ville. Les déplacements étaient tellement difficiles qu'il eût été imprudent de ma part de convoquer le Comité Directeur pour tenir une réunion. Monsieur Edouard KAREMERA, Premier Vice-Président, victime d'une tentative d'agression de la part des infiltrés du FPR, avait été obligé d'abandonner sa résidence et de venir chez-moi, où comme je l'ai signalé, il y avait une relative sécurité, à cause de la proximité de la Gendarmerie. Monsieur Ferdinand KABAGEMA, Deuxième Vice-Président, qui habitait à Kimihurura, avait été enfermé dans le secteur attaqué par le FPR dès la chute de l'avion présidentiel. J'eus des contacts avec lui le 7 avril, mais après les communications furent coupées. C'est par miracle qu'il réussit à s'échapper de l'état du FPR. Il était impossible pour lui de se rendre dans une réunion quelconque. Monsieur Joseph NZIRORERA, Secrétaire National, habitait en face du Parlement où logeait précisément le bataillon du FPR. Il avait été l'objet d'attaques de ce bataillon même avant l'assassinat du Président. Il a été nécessaire de l'évacuer sous forte escorte, avant que sa maison ne soit dynamitée par le FPR. D'ailleurs ma maison, ainsi que celle de Karemera subirent le même sort. Le Parti n'a donc tenu aucune réunion. C'était du reste normal, dans la mesure où compte tenu des circonstances, nous estimions que c'est l'armée qui devait prendre les commandes, car la guerre avait repris dès la nuit du 6 avril 1994. L'Etat-Major des FAR avait demandé à la population de rester à la maison. Le MRND ne se serait pas permis de violer cette consigne. Même pour nous rendre dans la réunion des partis politiques, nous avons été obligés de circuler dans les véhicules militaires, conduits par des militaires avec une escorte.

b) En mettant le Gouvernement en place, l'Armée et les partis politiques voulaient une instance politiquement responsable. Ce gouvernement reçut entre autres, le mandat de mettre fin à l'anarchie et de discuter avec le FPR. Le MRND est un parti parmi tant d'autres. Il ne pouvait se substituer à un gouvernement constitué par cinq partis politiques.

c) Le Gouvernement s'est également investi dans la mission de pacification, qui ne réussit pas beaucoup parce que les brigades du FPR poursuivaient leurs assassinats et leurs provocations contre la population civile. Les responsabilités des autorités militaires du FPR sont certaines. En effet, le FPR a affecté des gardes armés auprès des adhérents du FPR bien avant l'attentat contre le Président. ce qui prouve d'ailleurs que le FPR ne peut pas se dire étranger à cet assassinat. Ces gardes se sont mis à tirer, soit sur la population voisine, soit sur la gendarmerie, soit sur les FAR. C'est en réaction contre les actions de ces militaires du FPR que la population devint incontrôlable, parce que souvent, elle était en état de légitime défense.

De quel droit le FPR s'est-il permis de protéger uniquement des tutsi, dans une ville où l'Armée et la Gendarmerie étaient sensées protéger tout le monde? Pourquoi le FPR a-t-il fait une telle discrimination? Pourquoi le FPR avait-il estimé nécessaire cette action préventive? Ce phénomène ne s'est pas déroulé seulement à Kigali, mais dans toutes les villes du pays et dans les communes les plus reculées. Les responsabilités du FPR sont donc claires en cette matière.

Malgré de multiples difficultés, ces interventions du Gouvernement ont permis de sauver beaucoup de tutsi en préfectures de Gitarama et Cyangugu. Dans cette dernière préfecture, l'Armée Française elle-même, lors de l'opération TURQUOISE a constaté que des milliers de tutsi étaient sous la protection des FAR.

d) Il s'est avéré que la guerre était entre les hutu et les tutsi. Or, les hutu n'étaient pas tous affiliés au MRND. J'ai déjà signalé que ce parti n'avait pas la majorité partout et qu'il y a des endroits où il n'était même pas suffisamment représenté. C'est donc quelqu'un d'autre qui a commis les massacres dans ces localités. Il suffirait d'ailleurs de faire le tour des prisons du Rwanda, pour constater que ce fut plutôt une défense populaire des hutu contre l'agression tutsi, indépendamment de l'affiliation aux partis politiques. Les inculpations du Tribunal Pénal International prouveront également qu'aucun parti politique n'a donné l'ordre de commettre tel ou tel acte. D'ailleurs, le FPR appelle Interahamwe tout hutu qu'il veut condamner, ce qui prouve que les accusations portées contre le MRND relèvent de la propagande.

e) D'autres accusations prétendent que le MRND aurait dû faire une déclaration pour mettre fin à l'anarchie. Une telle idée relève du préjugé qui veut rendre le MRND seul maître du pouvoir et de la situation. Nous avons formé un gouvernement à cinq partis. Pourquoi le MRND se serait-il singularisé en parlant seul au nom d'un gouvernement de plusieurs partis? Pourquoi le MRND aurait-il assumé une tâche que le gouvernement accomplissait avec les risques de provoquer des frictions au sein de ce gouvernement? J'estime que lorsqu'un parti a envoyé des ministres au Gouvernement, il doit s'abstenir de faire des pressions et laisser le gouvernement gouverner. Le Gouvernement s'occupait de la pacification et de la protection de la population selon le mandat reçu des cinq partis politiques. En quoi le MRND est-il responsable?

En ce qui me concerne personnellement, j'ai déjà signalé que j'ai reçu une soixantaine de personnes dans ma résidence. Elles ont demandé refuge et j'ai ouvert les portes. Pourquoi aurais-je procédé aux massacres sans commencer par les fugitifs qui étaient dans ma maison? Monsieur Gaillard de la Croix Rouge pourrait témoigner des efforts que j'ai déployés pour l'aider dans son travail et dans sa mission. Les personnes qui étaient chez-moi pourront

témoigner sur mon attitude. Certaines sont rentrées à Kigali ou n'ont pas quitté. Je tiens du reste à rappeler que les autorités de la Minuar demandèrent au Gouvernement et aux Partis de contribuer à la libération des "otages" de l'Hôtel des Mille Collines. En ma qualité de président du parti, je fis le message invitant les adhérents du parti à accepter et exécuter les décisions du Gouvernement (Voir annexe 13).

Il me semble utile de signaler que croire qu'après l'assassinat du Président Habyarimana, les partis politiques ou des individus aient pu arrêter la vague d'indignation dans la population relève d'une méconnaissance de la situation sur le terrain. Cela était d'autant plus difficile, je l'ai déjà dit, que les gardes du FPR affectés à ses adhérents, exacerbèrent la situation en tirant sur tout ce qui bougeait aux alentours. L'autorité du Président sur la majorité de la population était certaine. Même si beaucoup de personnes le critiquaient pour son "laxisme" envers le FPR, ils ne se sont jamais permis des débordements à grande échelle de son vivant. A mon avis, c'est le désespoir, la peur et l'instinct de conservation qui a poussé la population à une telle réaction.

Two important

J'ai voyagé beaucoup à l'étranger à partir du mois d'avril 1994. Je n'ai donc pas eu l'occasion de suivre toutes les péripéties jusqu'au mois de juillet 1994. Mais je peux certifier que mes collaborateurs du Comité Directeur n'ont incité personne à commettre des crimes. En tant que parti, le MRND a aidé le Gouvernement à ramener le calme, par des conseils ou des avis, mais il était hors de question qu'il se substitue au Gouvernement.

4. La déclaration de Kigeme et ses répercussions sur la cohésion des FAR.

Le 6 juillet 1994, un groupe de huit officiers des FAR, sous la conduite du Général de Brigade Léonidas RUSATIRA signa une déclaration à Kigeme. Cette déclaration qui dénonce toute une série de comportements et de crimes, se conclut par la décision de ces officiers de se désolidariser des "groupuscules extrémistes avides du pouvoir"⁴¹, mais sans faire une mention claire de l'origine de ces groupes. Sans doute ces officiers pensent que le FPR sera obligé de changer de programme et que la pression internationale s'exercera sur lui, pour revenir aux Accords d'Arusha. Ce fut peut-être un acte politique de bonne volonté, mais irréaliste et erroné. D'abord, malgré la présence de deux généraux, la foule de militaires ne suivit pas. Le Général RUSATIRA, qui était Commandant de l'École Supérieure Militaire, n'eut pas l'adhésion des élèves officiers. Le Général Gatsinzi qui avait exercé les fonctions de Chef d'Etat-Major n'obtint pas des ralliements en masse. Au contraire. Apparemment le gros des FAR a considéré ces officiers comme des traîtres. Je pense également que les étrangers, notamment les officiers français de l'opération Turquoise, ont donné de tels conseils en croyant de bonne foi que la communauté internationale changerait d'attitude. Etonnante perspective. Les Etats-Unis, la Belgique, la Grande Bretagne et Museveni, en soutenant le FPR, connaissaient très bien les conséquences de leurs actes. Ce n'était pas par ignorance des réalités rwandaises. Nous avons suffisamment démontré cela dans les chapitres précédents. D'autre part, il est étonnant que des officiers d'un tel rang se soient abusés sur la volonté du

⁴¹ Voir texte intégral, annexe 9.

FPR de régner seul avec leurs supports étrangers. Il suffisait d'observer l'acharnement envers l'Afrique de la part de certains occidentaux pour comprendre que l'on voulait revenir au statut colonial amélioré. c'est-à-dire sans autre responsabilité que de faire de l'Afrique un marché de consommation. Ces officiers auraient dû également se rappeler d'une vérité constante: en politique, il ne faut pas oublier et le FPR n'a jamais commis cette faute. Le Général RUSATIRA fut Directeur de Cabinet du Président HABYARIMANA au Ministère de la Défense pendant plusieurs années et le jour de l'attaque en 1990, il a eu un grand rôle à jouer. Lorsqu'il est retourné à Kigali, le premier geste du FPR fut de le rétrograder au rang de colonel (seul Kagame a droit au grade de général). Après ces incidents, il tenta de se réfugier à la MINUAR. Le Représentant Spécial, Monsieur KHAN, très proche du FPR selon les instructions qu'il a sans doute reçues, ne fut pas courageux pour protéger le Général RUSATIRA. mais le renvoya dans le ghetto de Kagame. Las, il finit par s'exiler .

Quant au Général GATSINZI, bien que moins compromis aux yeux du FPR n'eut pas plus de chance. Il fut également rétrogradé. Ce que les membres des FAR auraient dû comprendre, c'est qu'on intègre jamais une armée vaincue. Du moment qu'ils décident de se mettre à la disposition du vainqueur, ils doivent se soumettre à sa volonté. On ne rencontre pas souvent dans l'histoire, la mansuétude d'Alexandre le Grand. Les Officiers des FAR qui se sont pliés au nouvel ordre du FPR n'avaient pas d'autre choix que de se soumettre ou d'entrer en rébellion. C'est cette dernière alternative qu'a préférée le Général RUSATIRA.

La déclaration de Kigeme ne créa pas de grandes brèches dans le corps des FAR, mais donna beaucoup de crédibilité au FPR, car l'opinion internationale crut que ceux qui refusaient la soumission au FPR étaient des extrémistes. Les officiers signataires croyaient aux Accords d'Arusha. Ils pensaient que le Gouvernement établi par le FPR serait plus tolérant et ils suivaient les civils, notamment Faustin TWAGIRAMUNGU. On sait que toutes ces personnes sont actuellement en exil. Le seul impact valable fut donc celui de renforcer la position politique du FPR et de donner aux parrains de celui-ci, une occasion trop belle d'affirmer urbi et orbi que le FPR avait le soutien du peuple. Mais le peuple, ce n'est pas quelques officiers ni quelques politiciens. Le peuple, c'est celui qui a fui et que l'étranger n'a jamais voulu écouter depuis toujours.

La déclaration de Kigeme venait également un peu tard. En juillet 1994, la victoire du FPR était assurée grâce au soutien massif de certains pays et des médias. Il avait tué tellement de monde qu'il était devenu impossible de lui faire confiance. Destinée à diviser, cette déclaration eut l'effet inverse et chacun s'ancre plus profondément dans son choix, soit de se soumettre, soit de mourir, soit de fuir. Seul l'étranger consomma ce produit avec avidité.

En ce moment de la guerre, la déclaration de Kigeme fut plutôt un acte de simple opportunisme politique, les signataires espérant sans doute une certaine clémence de la part des vainqueurs.